

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2015/120**

**OBJET : EMPRUNT FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2015 - BUDGET PRINCIPAL**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 36

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 8 décembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 décembre 2015

La séance est ouverte

**Le 15 décembre 2015 l'année deux mille quinze à 18 h 30**  
à BEAUTIRAN - Espace Culturel Gilles PEZAT

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	A	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M.TAMARELLE
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	E	Mme BOURROUSSE	Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	A		Jean-François BORDELAIS	E	Mme BURTIN DAUZAN
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.GAZEAU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame EYL est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## EMPRUNT FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2015 BUDGET PRINCIPAL

**Vu**, la délibération n° 2014/83 portant précisions sur la délégation du Conseil Communautaire au Président à la décision de recours à l'emprunt,

**Vu**, la proposition de financement et les conditions générales proposées par le Crédit Mutuel Sud-ouest,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### *Le Conseil de Communauté à l'unanimité :*

1. **Autorise** Monsieur le Président à contracter auprès du Crédit Mutuel Sud-Ouest un emprunt en vue de financer les investissements prévus au BUDGET PRINCIPAL pour un montant de 1.000.000,00 €

Les caractéristiques en sont les suivantes :

Score Gissler : 1A (1 : produits à indice zone EURO, A : Taux fixe simple)

Durée : 10 ans

Tranche obligatoire à taux fixe

Taux d'intérêt annuel : TAUX FIXE de 1,02 % et un TAUX EFFECTIF GLOBAL de 1,0504 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : constant

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission d'engagement : 1500 €

Le montant des intérêts est de : 52.275 €

2. **Autorise** Monsieur le Président à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autoriser le Comptable du Trésor de Castres-Gironde à régler, à bonne date et sans mandatement préalable, le montant de ces échéances au profit du Crédit Mutuel Sud-ouest.

3. **Autorise** Monsieur le Président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus, à intervenir avec le Crédit Mutuel Sud-ouest, et habiliter Monsieur le Président à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et recevoir tous pouvoirs à cet effet.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac,  
Le 15 décembre 2015  
Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

